



13 / PLAISANCE : la filière préfère Marseille à La Ciotat

Alors que La Ciotat veut se doter d'un élévateur de 4 000 tonnes pour les grands yachts, une large partie de la filière préfère **MARSEILLE** / T : 04 91 55 11 11 Dans un courrier adressé le 22 janvier au président de la région Paca Renaud Muselier dévoilé par le site **LE MARIN** / T : 02 99 32 58 80, plusieurs acteurs importants de la filière de plaisance régionale (les présidents du cluster de la filière Riviera yachting network, des associations de marins (Gepy et PYA) et trois chantiers (Monaco marine, IMS marine, et Other Angle yachting) « affirment (leur) intérêt absolu pour une possible implantation d'un ascenseur à bateaux de très grande capacité (5 000 tonnes) sur Marseille ». Cette lettre vient contrecarrer le projet de la Semidep, société publique locale, de construire cet équipement à La Ciotat Pour les signataires, « un projet structurant majeur ne peut valablement être porté par la seule volonté publique Il doit correspondre aux attentes et aux besoins du marché et à ceux des professionnels qui y investiront et qui doivent nécessairement être consultés »